

- Arrêté interministériel du 2 chaâbane 1437 correspondant au 9 mai 2016 portant création d'une annexe du centre culturel islamique dans la wilaya de M'Sila.

**Arrêté interministériel du 2 Chaâbane 1437 correspondant au 9 mai 2016 portant création d'une annexe du centre culturel islamique dans la wilaya de M'Sila.**

-----

le Premier ministre,

le ministre des finances,

le ministre des affaires religieuses et des wakfs ;

Vu le décret présidentiel n° 15-125 du 25 Rajab 1436 correspondant au 14 mai 2015, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 89-99 du 27 juin 1989 fixant les attributions du ministre des affaires religieuses ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 01-316 du 28 Rajab 1422 correspondant au 16 octobre 2001 portant création d'un centre culturel islamique et fixant son statut, notamment son article 4 ;

Vu le décret exécutif n° 08-04 du 11 Moharram 1429 correspondant au 19 janvier 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps communs aux institutions et administrations publiques ;

Vu le décret exécutif n° 08-411 du 26 Dhou El Hidja 1429 correspondant au 24 décembre 2008 portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée des affaires religieuses et des wakfs ;

Vu l'arrêté interministériel du 30 Safar 1423 correspondant au 13 mai 2002 fixant l'organisation administrative des annexes du centre culturel islamique ;

**Arrêtent :**

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 4 du décret exécutif n° 01-316 du 28 Rajab 1422 correspondant au 16 octobre 2001, susvisé, le présent arrêté a pour objet de créer une annexe du centre culturel islamique dans la wilaya de M'sila.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 2 Chaâbane 1437 correspondant au 9 mai 2016.

Le ministre des affaires  
religieuses et des wakfs

Le ministre des finances

Mohamed AISSA

Abderrahmane BENKHALFA

Pour le Premier ministre et par délégation,

*Le directeur général de la fonction publique  
et de la réforme administrative*

Belkacem BOUCHEMAL